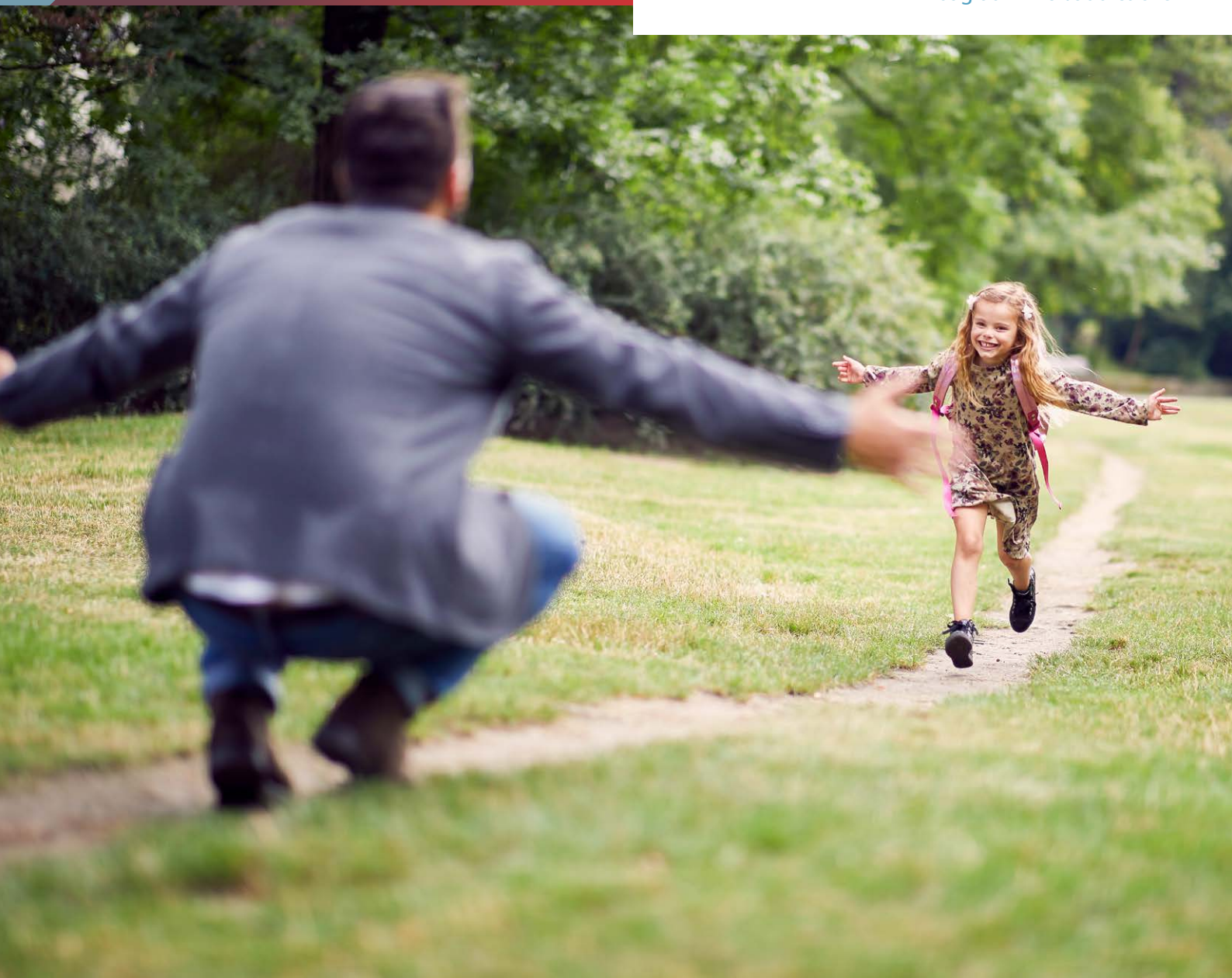


Rapport annuel 2021

ADDICTIONS Stratégie nationale
Addictions 2017–2024
www.bag.admin.ch/addictions



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Eclairage : santé des enfants et adolescents

Contribution à la stratégie

2030

Santé • Gesundheit • Sanità • Sanadad

3 Introduction

4 État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

1. Champ d'action

6 Promotion de la santé, prévention, repérage précoce

2. Champ d'action

9 Thérapie et conseil

3. Champ d'action

11 Réduction des risques et des dommages

4. Champ d'action

12 Réglementation et exécution de la loi

5. Champ d'action

13 Coordination et coopération

6. Champ d'action

15 Connaissances

7. Champ d'action

17 Sensibilisation et information

8. Champ d'action

19 Politique internationale

20 Perspectives

Impressum

Éditeur : Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Date de publication : mai 2022

Versions linguistiques : Cette publication est également disponible en allemand.

Source de l'image de couverture :
Adobe Stock/luckybusiness

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Unité de direction Prévention et services de santé
Division Prévention des maladies non transmissibles
Case postale, CH-3003 Berne
Téléphone : +41 (0)58 463 88 24
Courriel : sucht-addiction@bag.admin.ch
Internet : www.bag.admin.ch/addictions

Introduction

Avec la **stratégie nationale Addictions 2017–2024**, le Conseil fédéral vise non seulement à renforcer la prévention et le repérage précoce des addictions, mais aussi à garantir la pérennité du traitement des personnes présentant une dépendance. Dans le cadre de la stratégie du Conseil fédéral *Santé2020*, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a élaboré, en collaboration avec ses partenaires (offices fédéraux, cantons, organisations non gouvernementales [ONG]), la stratégie nationale Addictions. Elle poursuit la politique éprouvée des quatre piliers.

La stratégie nationale Addictions crée la base nécessaire pour prendre des mesures portant sur d'autres formes d'addiction que celles liées à la drogue, à l'alcool et au tabac (p. ex. pharmacodépendance, pratique problématique des jeux de hasard ou d'argent). Elle repose sur un équilibre entre responsabilité individuelle et soutien aux personnes qui en ont besoin. À cet effet, un vaste cadre d'orientation et d'action général a été mis en place pour la première fois.

L'année 2021 a également été marquée par la gestion de la pandémie de coronavirus. L'un des objectifs était de soutenir les personnes pendant leur travail à domicile en leur dispensant des astuces en faveur d'un mode de vie favorable à la santé et de leur proposer des offres de conseil. Pendant la pandémie, la détresse psychique, la consommation de substances addictives et l'usage de jeux (notamment en ligne) ont augmenté, et les inégalités en matière de santé se sont encore accentuées. En période de crise, les personnes touchées dépendent d'un suivi optimal : elles ont besoin d'un accès simple aux offres de soutien.

État de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de mesures

La stratégie nationale Addictions est mise en œuvre depuis début 2017. Outre l'OFSP, elle fait intervenir de nombreux acteurs des domaines « Promotion de la santé, prévention, repérage précoce », « Thérapie et conseil », « Réduction des risques et des dommages » et « Réglementation et exécution de la loi ». Depuis début 2021, les différents acteurs mettent en œuvre le plan de mesures pour les années 2021–2024, qui a été adapté sur la base de l'évaluation intermédiaire de la stratégie.

En 2021, les activités n'ont pas toutes pu avoir lieu comme prévu en raison de la pandémie de coronavirus. La mise en œuvre de certains projets a été retardée et certains événements se sont déroulés en ligne.

Éclairage sur la santé des enfants et des adolescents

La mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions, de la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et des mesures dans le domaine « Santé psychique » s'articule depuis 2018 autour d'un thème prioritaire annuel. Ce système vise à sensibiliser les acteurs à certains thèmes ou groupes cibles.

La période de mise en œuvre des thèmes prioritaires définis a été décalée en raison de la pandémie. En 2021, la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions s'est poursuivie avec pour **thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents »**. En septembre 2021, l'OFSP, avec le Réseau Santé Psychique, a mené une conférence des parties prenantes sur le thème prioritaire. Les répercussions de la pandémie sur le quotidien des enfants et des adolescents ont été au cœur de la conférence (voir chapitre « Coordination et coopération »).

L'OFSP a par ailleurs chargé la Haute école spécialisée des Grisons de donner la parole aux enfants et aux adolescents. Il en a découlé le projet Sanateenz, jeu de mots composé de Sana (= sain en latin) et teenz (abréviation de teenager). Comment les jeunes perçoivent-ils leur santé, quel est leur mode de vie ? Le quiz permet à tous de se rendre compte de la mesure dans laquelle l'image qu'ils se font des jeunes est juste.



Site du projet Sanateenz
Site: www.sanateenz.ch

Pour les années 2022–2023, l'organe responsable a défini les thèmes prioritaires suivants : « Santé des adultes » jusqu'en mars 2022, « Santé et entourage » à partir d'avril 2022 et « Santé publique et action sociale » à partir de janvier 2023.

1. Champ d'action

Promotion de la santé, prévention, repérage précoce

L'accent dans ce champ d'action est mis sur la promotion de la santé, la prévention des addictions et le repérage précoce des comportements liés aux addictions dans toutes les phases de la vie. En mars 2021, l'organe responsable a lancé deux plateformes régionales d'échange destinées aux cantons, qui se sont déroulées sous forme de rencontres en ligne. Comme le souhaitent les cantons, l'accent a été mis, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, sur les activités numériques et les adolescents (www.bag.admin.ch).

Mise en œuvre des programmes cantonaux de prévention

En 2021, cinq cantons ont mis en œuvre un programme de prévention des problèmes liés à l'alcool. 14 cantons ont déployé un programme cantonal de prévention des problèmes liés aux dépendances ou de prévention du tabagisme, avec, dans ce domaine, des mesures soutenues en partie par le Fonds de prévention du tabagisme. 12 cantons ont mis en œuvre un programme de prévention dans le domaine des jeux d'argent et de hasard. 11 cantons disposaient d'un programme de prévention des addictions multithématique et quatre d'un programme de prévention portant sur plusieurs facteurs de risque en lien avec les addictions et les MNT (voir tableau). L'OFSP et le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) financent la Croix-Rouge suisse (CRS) pour la mise sur pied et la gestion d'un service de conseil « Inclure l'égalité des chances dans vos projets » (www.migesplus.ch). La CRS conseille gratuitement les personnes qui déposent un projet quant à la façon de prendre en compte l'égalité des chances et de le mettre en œuvre.

Programme	Canton																									
	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU	NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	TI	UR	VD	VS	ZG	ZH
Prévention de l'abus d'alcool		x				x	x												x				x			
Prévention du tabagisme	x				x	x	x				x		x			x				x				x	x	x
Prévention de l'addiction aux jeux d'argent et de hasard	x	x	x		x			x	x		x	x	x			x						x		x		
Prévention des addictions (abus de substances et/ou comportements transversaux)				x		x	x			x	x			x		x		x			x		x	x		
Prévention portant sur plusieurs facteurs de risque (addictions et MNT)			x				x	x														x				

Aperçu des programmes cantonaux de prévention dans le domaine addictions ou focalisés sur plusieurs facteurs de risque (addictions/ MNT)

Intervention précoce face aux risques d'addiction

Sur mandat de l'OFSP, plusieurs partenaires ont élaboré des offres relatives à l'intervention précoce (IP) pour différents contextes (notamment pour les écoles, le secteur des loisirs et le monde du travail). L'expertise d'Addiction Suisse donne un coup de projecteur sur l'efficacité ainsi que sur le coût et l'utilité de l'IP pour les facteurs de risque suivants: alcool, tabagisme et consommation de cannabis, activités en ligne problématiques, stress psychiques et manque d'activité physique. Les résultats montrent que l'approche est prometteuse, mais que les preuves scientifiques sont encore insuffisantes en Suisse (www.bag.admin.ch).

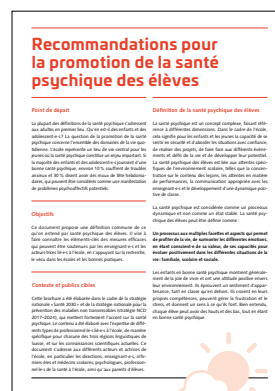
Promotion de la santé et prévention chez les enfants et les adolescents

Sur mandat de l'OFSP, la Haute école Lucerne a publié en septembre 2021 une étude préliminaire, élaborée avec les associations professionnelles, qui portait sur le réseautage centré sur la famille. L'étude met en évidence le potentiel des réseaux à identifier de manière précoce les familles vulnérables et à les accompagner par des méthodes accessibles (www.bag.admin.ch). Le FPT avait lancé le Programme pour l'enfance et la jeunesse fin 2020 (www.tpf.admin.ch). En 2021,

il a présenté aux cantons et aux ONG les possibilités de participation. En 2022, il proposera aux classes une offre permettant aux élèves de réfléchir à leur mode de vie. D'autres offres sont en cours d'élaboration.

Formation et santé

L'OFSP s'engage pour la promotion de la santé et la prévention dans le cadre scolaire; l'office est l'organe responsable de «*éducation+santé Réseau Suisse*» (é+s). En 2021, é+s a élaboré la nouvelle stratégie 2021–2025. En outre, en raison de la pandémie de coronavirus, le réseau a préparé pour les écoles du matériel visant à promouvoir la santé psychique (www.bildungundgesundheit.ch).



Recommandations pour la promotion de la santé psychique des élèves
PDF: www.bildungundgesundheit.ch

L'OFSP et Promotion Santé Suisse (PSCS) sont les organes responsables de Réseau d'écoles21 (Réseau suisse d'écoles en santé et durables). Le moment fort de l'année a été la journée d'étude sur le thème « Justice scolaire : ça pèse dans la balance ! », qui a eu lieu en novembre 2021 (www.reseau-ecoles21.ch). Elle permet la mise en réseau des membres des différentes régions linguistiques. L'organe responsable a entamé l'évaluation du Réseau d'écoles21.



Programme de la journée d'étude
PDF : www.reseau-ecoles21.ch

Priorités 2022

Dans les plateformes régionales d'échange, les cantons traiteront en mars/avril 2022 du thème « Prévention comportementale ». L'OFSP et d'autres organisations spécialisées harmoniseront la définition de l'IP au niveau national. Avec l'Alliance Enfance et la Haute école Lucerne, l'OFSP organisera en mars 2022 la rencontre « Réseautage centré sur la famille ». L'évaluation du Réseau d'écoles21, commandé par l'OFSP et PSCS, sera achevée fin 2022, puis valorisée.

2. Champ d'action

Thérapie et conseil

L'accent du champ d'action 2 est mis sur des offres d'aide en cas d'addiction. Les offres de traitement et de conseil devront être adaptées aux besoins des personnes concernées. Il s'agit par ailleurs de prendre en compte les développements structurels et thématiques présents ou à venir, sur le plan du traitement comme du conseil. L'OFSP entend promouvoir les offres de traitement interdisciplinaires et les réseaux existants, et en vérifier les modalités de financement.

Conseil dans le domaine des addictions

En février 2021, SafeZone.ch, le portail destiné aux consultations par Internet sur les questions liées aux addictions, a été remis en ligne après avoir été entièrement remanié. Il a été adapté aux besoins des utilisateurs et propose de nouvelles fonctions pour l'assurance-qualité, les consultations mixtes (blended counseling) et les consultations collégiales. Les consultations sont gratuites et anonymes. Grâce à sa facilité d'accès, le portail touche de nombreuses personnes. À l'automne 2021, SafeZone.ch a obtenu la médaille d'argent de « Best of Swiss Web 2021 » dans la catégorie « Public Value ». L'appréciation du jury a été la suivante: « Avec SafeZone.ch, l'OFSP a créé une plateforme exemplaire pour tous les groupes cibles ».

SafeZone.ch

Consultation en ligne sur les addictions

Logo du portail en ligne SafeZone.ch
Site: www.safezone.ch

Prévention dans le domaine des soins

Les premiers projets concernant la Prévention dans le domaine des soins (PDS) se sont achevés avec succès au cours de l'année 2021. En août 2021, PSCH a publié le concept développé pour le soutien de projets PDS (www.promotionsante.ch). Ce concept prend en compte les résultats d'évaluations, les expériences tirées

de la mise en œuvre des mesures PDS et des contenus du document de base adapté relatif au domaine PDS. PSCH a en outre lancé en septembre 2021 le quatrième cycle de soutien. Les projets innovants soutenus concernent les domaines des MNT, des addictions et de la santé psychique (www.promotionsante.ch). En septembre 2021, l'OFSP a publié l'analyse de la situation financière des offres PDS en même temps qu'une fiche d'information (www.bag.admin.ch). Sur mandat de l'OFSP, Interface a élaboré un manuel qui renseigne sur le financement des offres PDS, décrit les sources de financement possibles et donne des informations et des astuces sur la façon de procéder concrètement. Le manuel paraîtra en 2022.

Promotion de l'autogestion lors de MNT, d'addictions et de maladies psychiques

En avril 2021, l'OFSP a publié deux guides sur le financement et la qualité des offres d'autogestion. En septembre 2021, il y a ajouté une fiche d'information analysant la situation de la promotion de l'autogestion dans la formation initiale, la formation continue et le perfectionnement (www.bag.admin.ch). Les organes responsables de la plateforme Promotion de l'autogestion (SELF) ont organisé en novembre 2021 leur quatrième forum sous le titre « Apprendre les uns des autres: comment atteindre les proches? ». On trouvera un résumé vidéo ainsi que les exposés à l'adresse: www.prevention.ch.

Pilotage de l'aide aux personnes dépendantes

Le système de monitoring act-info relève en continu des données sur la clientèle qui fréquente les établissements de l'aide aux personnes dépendantes. Il constitue l'une des principales sources d'information sur l'épidémiologie de l'abus de substances et des maladies de la dépendance. Fin 2021, une fiche d'information montrait que les opioïdes et l'alcool restent les problèmes les plus répandus chez les personnes suivies (www.bag.admin.ch).

Dans une optique d'assurance-qualité, la clientèle des institutions d'aide en cas d'addiction est invitée à se prononcer tous les deux ans sur sa satisfaction par rapport aux offres mises à sa disposition (QuaTheSI). Sur mandat de l'OFSP, Infodrog développe pour la prochaine enquête un outil en ligne à partir du questionnaire papier, qui a fait ses preuves. L'outil sera disponible en 2022 en français, italien et allemand.

Priorités 2022

PSCH lancera en septembre 2022 le cinquième cycle de soutien pour les projets PDS. Une application destinée à l'autogestion numérique des problèmes d'alcool sera intégrée à Safe-Zone.ch et l'offre sera élargie par un projet pilote dans le domaine de la médecine de l'addiction. En ce qui concerne la promotion de l'autogestion lors de MNT, d'addictions et de maladies psychiques, des outils pédagogiques pour la formation initiale, la formation continue et le perfectionnement seront publiés à l'intention du domaine Santé publique et action sociale. Les organes responsables de la plateforme SELF organiseront en novembre 2022 leur cinquième forum. L'enquête nationale QuaTheSI sera réalisée en mai 2022 avec le nouvel outil en ligne.

3. Champ d'action

Réduction des risques et des dommages

L'accent du champ d'action 3 est mis sur les offres d'aide à bas seuil et sur l'atténuation des conséquences négatives liées aux addictions. La réduction des dommages est par ailleurs étendue, lorsque cela semble opportun, aux nouveaux modes de consommation ou aux comportements à risque.

Prévention des maladies transmissibles

Des directives sur l'hépatite C sont à la disposition des professionnels qui traitent ou suivent des personnes consommatrices de drogues (www.bag.admin.ch). Le but est d'uniformiser le diagnostic, le traitement et la prise en charge, afin de combattre l'hépatite C et ses conséquences. Sur mandat de l'OFSP, Infodrog a organisé pour les professionnels des formations spécifiques de cette problématique dans les trois régions linguistiques de Suisse. En novembre 2021 a eu lieu, en ligne, le « Swiss Hub Meeting INHSU ». Le thème de la rencontre était la santé des personnes qui consomment des drogues en Suisse.

Nouveautés concernant l'analyse des drogues

L'étude « Effets des offres de drug checking en Suisse » souligne le potentiel de cette offre pour la détection précoce des personnes vulnérables et pour le monitoring du marché des stupéfiants (www.bag.admin.ch). Se fondant sur cette étude, le remaniement des normes nationales relatives au drug checking a commencé. Les modules Conseil et Normes techniques sont déjà prêts. D'autres modules seront retravaillés en 2022 (p. ex. module IP).

Nouveautés concernant la réduction des risques

Le rapport « Global State of Harm Reduction in Western Europe » donne une vue d'ensemble de la situation en termes de réduction des risques en Europe de l'Ouest, avec un dossier spécial sur la Suisse (www.bag.admin.ch). Les défis actuels pour les offres de réduction des risques sont les difficultés d'accès rencontrées par certains groupes de personnes, les nouvelles tendances en matière de consommation et le maintien des offres malgré le COVID-19.

Priorités 2022

Infodrog organisera pour les professionnels d'autres formations sur la problématique de l'hépatite C. Les contenus du site « Drugs Just Say Know » seront validés scientifiquement par des spécialistes et actualisés. Pour le secteur des drogues récréatives, des recommandations relatives à des outils novateurs de réduction des risques seront formulées. L'OFSP publiera un document de base qui permettra d'appliquer la stratégie de réduction des risques aussi aux substances légales et aux dépendances comportementales et formulera une orientation nationale.

4. Champ d'action

Réglementation et exécution de la loi

Le champ d'action 4 porte sur la mise en œuvre des lois en tenant compte des aspects sanitaires. Il s'agit ici d'analyser les effets du cadre légal sur la santé. Les cantons et les communes doivent être soutenus dans la mise en œuvre des réglementations. En outre, il convient de développer la collaboration entre les acteurs spécialisés dans l'aide en cas d'addiction et ceux actifs dans le domaine de la sécurité publique.

Soutien dans la protection de la jeunesse

L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) soutient la mise en œuvre des dispositions sur la protection de la jeunesse. Il finance et coordonne des campagnes d'achats-tests et propose des formations en ligne gratuites à l'intention du personnel affecté à la vente, ainsi qu'une application de vérification de l'âge. En 2021, 8'300 achats-tests ont été réalisés dans toute la Suisse et le rapport annuel a été publié (www.bazg.admin.ch). Par ailleurs, l'OFDF a financé un projet de recherche sur la consommation d'alcool durant la pandémie de coronavirus et subventionné trois organisations actives sur le plan national dans le domaine de la protection de la jeunesse et la recherche sur l'alcool (Addiction Suisse, Croix-Bleue Suisse et Fondation suisse de recherche sur l'alcool). Plusieurs rencontres d'échange avec les administrations cantonales et les services fédéraux ont eu lieu.

Informations sur les bases légales

En collaboration avec des experts, l'OFSP a achevé les travaux en réponse au postulat « Avenir de la politique suisse en matière de drogue » du conseiller aux États Paul Rechsteiner. En avril 2021, le Conseil fédéral a publié un rapport (www.bag.admin.ch) qui présente la situation de la politique en matière de drogue et propose des mesures pour les années à venir. L'OFSP a préparé un plan de mise en œuvre correspondant. L'OFSP met à la disposition des cantons et des autres intéressés une vue d'ensemble des législations cantonales. D'une part, sur la politique des cantons en

matière d'alcool (www.bag.admin.ch) et, d'autre part, sur la politique des cantons en matière de tabac (www.bag.admin.ch).

Politique de prévention du tabagisme

L'OFSP a rédigé divers documents pour le débat relatif à la loi sur les produits du tabac au Parlement suisse. En octobre 2021, le Parlement a adopté la loi (www.bag.admin.ch). Cette dernière ne permettra pas de répondre à l'orientation choisie pour la stratégie nationale Addictions, qui consiste à satisfaire aux exigences minimales de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac.

Priorités 2022

L'OFDF continuera à soutenir activement des projets visant la protection de la jeunesse (tels qu'achats-tests, formations et recherche), en échangeant avec les cantons et les services fédéraux. Sur la base du rapport « Avenir de la politique suisse en matière de drogue », l'OFSP, en collaboration avec d'autres acteurs, mettra en œuvre des premières mesures. L'OFSP suit la votation relative à l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac » et retravaillera les bases légales à l'intention du Parlement en fonction des résultats de la votation.

5. Champ d'action

Coordination et coopération

L'accent du champ d'action 5 porte sur la mise en réseau des partenaires de la politique des addictions et sur la promotion des coopérations. Outre la coordination des activités, il s'agit de promouvoir la collaboration interdisciplinaire et de la renforcer par le biais de modèles de coopération.

Conférence annuelle des parties prenantes Addictions

Outre l'OFSP, divers acteurs participent à la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions (offices fédéraux, cantons, communes, ONG, associations professionnelles). En septembre 2021, l'OFSP et le Réseau Santé Psychique ont mené une conférence nationale des parties prenantes sur le thème prioritaire « Santé des enfants et des adolescents », sous le titre « Des enfants et des adolescents plus forts ! » (www.bag.admin.ch). Celle-ci était centrée sur la prévention des addictions, la santé psychique et les répercussions du COVID-19 sur les adolescents. La réunion de différentes disciplines et l'usage des synergies est indispensable pour concevoir des offres adaptées aux enfants et aux adolescents.



« Visual Protocol » de la conférence nationale des parties prenantes Addictions
Site : www.prevention.ch

Collaboration avec les délégués aux problèmes des addictions

La task force « Addictions et Covid-19 » (délégués cantonaux et communaux aux problèmes des addictions, directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales, Infodrog et OFSP) a poursuivi son travail (www.infodrog.ch). Elle a coordonné les demandes des cantons, des villes et des établissements dans le domaine des offres d'aide aux personnes dépendantes. Elle a également discuté et mis en œuvre des mesures propres à différents contextes (telles que l'ancrage des offres sociales d'aide aux personnes dépendantes dans l'ordonnance COVID-19).

La plateforme « Coordination politique des addictions » et l'OFSP ont poursuivi les échanges professionnels dans le domaine des addictions, notamment à propos de la loi sur les produits du tabac et d'un papier de position sur le cannabis. Elle publiera ce document en 2022. En novembre 2021, le groupe de travail « Collaboration entre le domaine des addictions et la police » a organisé un colloque sur le thème « Essais pilotes avec le cannabis » (www.infodrog.ch). Plus de 190 personnes y ont participé et discuté ensemble des principaux points à aborder pour ces essais pilotes. La bonne collaboration entre les autorités d'exécution, l'aide aux personnes dépendantes et les responsables de projets est décisive quant à la réussite de ces projets.

Collaboration avec Infodrog

Les organes responsables de la Centrale nationale de coordination des addictions (Infodrog) sont l'OFSP et Radix. En 2021, sur mandat de l'OFSP, Infodrog a fourni des prestations dans les domaines d'intervention suivants : IP, vieillissement et addictions, consultation en ligne sur les addictions (SafeZone), développement de la qualité (QuaTheDA), réduction des risques, maladies infectieuses (hépatite C), coordination nationale des acteurs, diffusion d'informations et sensibilisation au thème des addictions.

Projets de prévention en matière d'alcool

La Confédération soutient chaque année des projets consacrés à la lutte contre la consommation problématique d'alcool. Ces projets se fondent sur l'art. 43a de la loi sur l'alcool. En 2021, huit nouveaux projets ont bénéficié d'un soutien (www.bag.admin.ch). Le nouveau service dédié à l'égalité des chances soutient gratuitement les personnes qui déposent une demande.

Ce service est soutenu par la Croix-Rouge suisse sur mandat de l'OFSP et du FPT.

Priorités 2022

La task force « Addictions et Covid-19 » publiera dans la revue SuchtMagazin de février 2022 un article sur le travail qu'elle a effectué jusqu'ici et continuera à assumer la coordination nationale des acteurs du domaine des addictions. L'OFSP attribuera un mandat visant l'évaluation des prestations d'Infodrog, afin d'identifier un éventuel potentiel d'optimisation et d'innovation dans l'accomplissement des tâches de l'organisation. Avec l'aide du service de consultation dédié à l'égalité des chances, l'OFSP encouragera la mise en œuvre d'offres tenant compte de l'égalité des chances dans la prévention de l'alcoolisme.

6. Champ d'action

Connaissances

Le champ d'action 6 vise à développer et à transmettre des connaissances sur les addictions. Il a également pour but de promouvoir les offres de formation et de perfectionnement destinées aux professionnels.

MonAM – système de monitoring

L'OFSP souhaite mieux visualiser et communiquer les données scientifiques. Pour ce faire, il a mis sur pied, avec l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), la plateforme en ligne MonAM. Les données qui y figurent sont tirées des enquêtes de l'Office fédéral de la statistique et d'autres partenaires. Au cours de l'année 2021, des indicateurs ont été actualisés sur la plateforme en ligne www.monam.ch et d'autres y ont été ajoutés. On compte à présent quelque 110 indicateurs en ligne. L'OFSP a en outre publié divers rapports de recherche et fiches d'information, par exemple sur le cannabis (www.bag.admin.ch).

Comblent d'autres lacunes de connaissances

En février 2021, l'OFSP a publié une étude et une fiche d'information sur la prescription d'analgésiques et de somnifères durant la période 2013–2018 (www.bag.admin.ch). La prescription d'opioïdes

puissants continue à croître, alors que les somnifères tels que les benzodiazépines sont prescrits plus rarement et moins longtemps.

Un cahier thématique présentant la consommation de tabac, d'alcool et de drogues illégales de 1992 à 2016 montre comment la consommation évolue au cours de la vie humaine: par exemple, la population suisse boit autrement aujourd'hui qu'il y a 25 ans.



Cahier thématique « Tendances de consommation à long terme en Suisse »
PDF: www.bag.admin.ch

Formations continues dans le domaine des addictions

L'OFSP a soutenu des formations continues proposées par les acteurs suivants: Fachverband Sucht, HES du Nord-Ouest de la Suisse, GREA et Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances. Il a également encouragé les réseaux régionaux de médecine de l'addiction et la Société suisse de médecine de l'addiction à organiser des cours de formation continue et de perfectionnement. Sur mandat de l'OFSP, Interface a réalisé une analyse de la situation en matière de formation continue dans le domaine des addictions (www.bag.admin.ch), dont les résultats ont été discutés par la suite avec les acteurs du domaine de la formation continue. L'OFSP continuera à soutenir et à coordonner des offres dans ce domaine sur la base des recommandations.

Priorités 2022

Sur la plateforme en ligne MonAM, l'OFSP et l'Obsan actualiseront les indicateurs et en ajouteront d'autres. Afin de combler les lacunes de connaissances sur le thème des addictions comportementales, un état des lieux sera établi avec des professionnels. Les comportements problématiques ayant un caractère d'addiction seront définis conformément à l'état des connaissances sur le plan international et une terminologie correspondante sera proposée. L'OFSP soutiendra désormais un CAS dans le domaine des addictions au Tessin et élaborera un profil de compétences « Formation continue Addictions et tabac ».

7. Champ d'action

Sensibilisation et information

Le champ d'action 7 vise à sensibiliser la population sur la question des addictions. Il convient à la fois d'informer les professionnels et le public sur les questions relatives aux addictions et à la prévention en la matière, et de sensibiliser les groupes à risque.

Activités de communication sur la stratégie nationale Addictions

En 2021, la priorité a été le lancement, en mars, de la plateforme en ligne prevention.ch, créée pour et par les partenaires. La plateforme sert de source d'inspiration et de vitrine pour les thèmes MNT, addictions et santé psychique. Elle crée des synergies entre les professionnels et les thèmes. Quelque 180 organisations ont ouvert un compte et peuvent y publier des contenus. Une centaine d'articles paraît chaque mois.



Flyer de la plateforme en ligne prevention.ch
PDF : www.prevention.ch

L'OFSP a en outre envoyé quatre lettres d'information, publié de nombreux articles pour la revue spectra (imprimés et numériques) et s'est chargé de la communication pour la conférence des parties prenantes Addictions. Il a également travaillé sur la façon de réaliser avec succès les projets de prévention dans les communes (www.prevention.ch).

Égalité des chances dans le domaine des addictions

Sur mandat de l'OFSP, Addiction Suisse a analysé la situation sociale des personnes touchées par une problématique d'addiction en Suisse. Le rapport et une fiche d'information ont été publiés en septembre 2021 (www.bag.admin.ch). Selon l'étude, les personnes dépendantes vivent particulièrement souvent en situation de logement instable et d'emploi précaire, disposent d'un faible niveau de formation et ont une faible estime d'elles-mêmes. Il convient donc de prendre en compte les conditions de logement, la situation professionnelle, la formation, l'isolement social et la santé psychique pour mieux comprendre la problématique des addictions en Suisse et mieux cibler la politique et les offres.

Informations relatives au thème Coronavirus et addictions

La pandémie de coronavirus a conditionné la vie quotidienne, ce qui a amené les acteurs du domaine des addictions à renforcer leur collaboration. La task force « Addictions et Covid-19 » a mis au point du matériel d'information propre à ce contexte (gestes de protection, accès au matériel de protection et vaccination contre le COVID-19). Le site Internet d'Infodrog contient des actualités sur le coronavirus.



Actualités sur le coronavirus (Infodrog)
Site: www.infodrog.ch

Priorités 2022

En collaboration avec ses partenaires, l'OFSP optimisera la plateforme en ligne prevention.ch et augmentera le nombre d'utilisateurs. Avec d'autres acteurs, l'office améliorera la situation des personnes dépendantes par des mesures appropriées et abordera les thèmes des désavantages sociaux de manière plus transversale. La task force « Addictions et Covid-19 » continuera à observer l'impact de la pandémie sur le domaine des addictions et publiera des informations spécifiques si nécessaire.

8. Champ d'action

Politique internationale

Le champ d'action 8 est axé sur la défense d'intérêts et les échanges au niveau international. Il s'agit, d'une part, de représenter les intérêts de la Suisse au sein d'organisations internationales et, d'autre part, de poursuivre les échanges d'expériences et de connaissances.

Échanges sur les questions liées aux addictions

En 2021, les échanges internationaux se sont concentrés sur la gestion de la pandémie de coronavirus. De ce fait, les échanges centrés sur la politique en matière d'addictions n'ont pas pu se dérouler de la manière qui avait été définie par le Conseil fédéral dans sa politique extérieure en matière de santé pour les années 2019–2024 (www.bag.admin.ch). L'OFSP a participé à la consultation relative au plan d'action de l'OMS « Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool ».

Contact bilatéraux sur les questions liées aux addictions

En raison de la pandémie, la Suisse a eu en 2021 des échanges réduits avec d'autres États sur la politique en matière d'addictions. Avec d'autres spécialistes suisses des addictions, l'OFSP a préparé sa participation active au colloque « Académie Sénégal », qui se déroulera en ligne en janvier 2022.

Par ailleurs, l'OFSP a participé en septembre 2021 au Forum sur la prévention des addictions. Des professionnels venus d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse, du Liechtenstein, du Luxembourg et du Tyrol du Sud y ont débattu sur le thème « COVID-19 et numérisation ».

Collaboration avec l'OEDT

Dans le cadre de la convention de travail entre l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et l'OFSP, des professionnels venus de Suisse ont participé aux rencontres annuelles des experts sur les indicateurs clés (Reitox Early Warning, Treatment Demand Indicator, Problem Drug Use, Population Surveys, Legal Database on Drugs et Drug related deaths), notamment au « Annual expert meeting on drug-related deaths » en septembre 2021 (www.emcdda.europa.eu).

Priorités 2022

Les échanges liés à la politique en matière d'addictions se poursuivront avec les autres pays, notamment dans le cadre de la conférence « Lisbon Addictions 2022 », de même que les contacts bilatéraux visant le transfert réciproque de connaissances et le soutien dans le domaine des addictions (p. ex. dans le cadre de l'Académie Sénégal et du Forum sur la prévention des addictions). Les échanges et la collaboration avec l'OEDT seront maintenus.

Perspectives

Au regard de l'ensemble des champs d'action, les priorités pour 2022 sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la stratégie nationale Addictions avec pour **thème prioritaire « Santé et entourage »**.
- Mener la **cinquième conférence nationale des parties prenantes Addictions** sur le thème « Addictions et environnement social : un potentiel d'action à développer ? » (juin 2022).
- Optimiser la **plateforme en ligne dédiée à la prévention et à la promotion de la santé prevention.ch** traitant des thèmes liés aux MNT, aux addictions et à la santé psychique (OFSP, CDS, PSCH, autres services fédéraux et autres acteurs ensemble).
- Démarrer les travaux de préparation pour le **thème prioritaire « Santé publique et action sociale »** avec d'autres acteurs.